



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS DE LA REUNION

Saint-Denis, le 27 décembre 2019

La première présidence

SC N° 94/2019

Le PREMIER PRÉSIDENT de la COUR D'APPEL
de SAINT-DENIS de LA RÉUNION

à

Monsieur **BALLETTI Patrice**
235 chemin Portail
97430 LETAMPON

OBJET Inscription sur la liste des experts judiciaires de la Cour d'Appel de SAINT DENIS - **Liste 2020**
IRAR

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que suivant délibération de l'Assemblée Générale de la Cour d'Appel en date du **6 décembre 2019**, vous avez été réinscrit pour une durée de **5 ans** sur la liste des experts judiciaires **2020**, sous la rubrique :

RUBRIQUE : B - ARTS, CULTURE, COMMUNICATION ET MEDIAS

B-01 ÉCRITURE

B 01 01 - Documents et écritures

RUBRIQUE : G – MEDECINE LEGALE - CRIMINALISTIQUE ET SCIENCES CRIMINELLES

G-02 INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

B 02 04 - Documents et écritures

J'appelle votre attention sur la nécessité de suivre régulièrement des formations relatives aux principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

P/Le Premier Président

Alain LACOUR

